



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL, POUR RESTER INFORMÉ ET ENGAGÉ.



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	4
Grand dévoilement du Plan de développement 2025-2030	6
Nouveau programme de remboursement	6
Avis de travaux	7
Offre d'emploi: Responsable des travaux publics	8
Offre d'emploi: Employé des travaux publics	9
Retour sur le camp de la relâche 2025	10
Retour sur le bingo du Maire	11
Journée de l'arbre et de l'environnement	12
Des nouvelles du Festival de la Relève	13
Programmation du Festival de la Relève 2025	14
Merci aux commanditaires	15
Entente administrative pour l'accès aux loisirs	16
Nouvelle entente avec Passeport Animal	16
Municipalités Riveraines du lac Mégantic	17
Informations sur les vidanges de fosses septiques	18
Sondage PFM et MADA	19
Les bons gestes pour le bac brun	20
Collecte de la récupération.....	21
Collecte des encombrants	22
Fraudes téléphoniques, restons vigilants	23
Restez informés!	24
Sécurisez votre piscine	25
Bibliothèque La Reliure	26

DATES À RETENIR



MAI		JUIN		JUILLET	
6	Séance du conseil municipal	1	2e versement des taxes	8	Séance du conseil municipal
19	Fermeture du bureau municipal et de la bibliothèque pour la journée nationale des patriotes	3	Séance du conseil municipal		
29	Collecte des encombrants	13-14-15	Festival de la Relève		
31	Journée de l'arbre et de l'environnement	23	Début du SAE		
		24	Fermeture des bureaux		
		30	Fermeture des bureaux		

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le printemps est enfin de retour, et avec lui, la reprise de plusieurs projets municipaux. Comme toujours, je profite de cette occasion pour vous donner quelques nouvelles et vous remercier pour votre collaboration et votre engagement envers notre communauté.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2025-2030

Je tiens d'abord à souligner un rendez-vous important : le mardi 27 mai à 19h. Nous présenterons le *Plan de développement 2025-2030* dans la grande salle de l'hôtel de ville. Cette soirée vous permettra de découvrir les projets et priorités qui orienteront notre municipalité pour les cinq prochaines années. Je vous invite à venir en grand nombre.

STATIONS DE LAVAGE

Les stations de lavage pour embarcations nautiques seront de retour en fonction cette année. Je remercie tous les utilisateurs pour leur collaboration et le respect des installations en place. Petit rappel, il est obligatoire de laver son embarcation avant chaque mise à l'eau. Vous pouvez vous procurer votre carte annuelle sur le site lavetonbateau.com. Merci de continuer à faire votre part pour protéger nos lacs.

POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La municipalité poursuit le renouvellement de sa Politique Familiale Municipale et sa démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés). Le comité de pilotage a tenu plusieurs rencontres, respectant les étapes prévues. Deux consultations publiques ont déjà eu lieu : la première, lors de la disco sur glace qui a permis d'échanger avec les familles, tandis que la seconde, destinée aux aînés, s'est déroulée dans le cadre du « Bingo du Maire ». Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à ces rencontres. J'ai d'ailleurs eu beaucoup de plaisir à animer le bingo. Ce fût un beau moment pour discuter et écouter ce que les gens avaient à dire. Merci également aux membres du comité pour leur engagement dans ce projet important. Grâce à leur implication, nous pourrions mettre en place des politiques qui reflètent les besoins et les réalités de notre population.

INFRASTRUCTURE ET LOISIRS

Comme annoncé en janvier, deux améliorations majeures sont au calendrier :

- Modules de parc de planche à roulettes: la relocalisation permanente à l'extérieur débutera sous peu, avec l'objectif de rendre le parc accessible d'ici la fin juin.
- Module de jeux: le remplacement du plus vieux module suivra le même échéancier pour être prêt à temps pour le début du camp de jour.

Nous comptons sur votre compréhension pendant ces travaux et avons déjà hâte de vous voir, petits et grands, profiter de ces nouvelles installations.

PLAGE DU LAC AUX ARAIGNÉES

L'été qui s'en vient sera l'occasion de profiter pleinement de la plage du lac Aux Araignées et de ses nouvelles installations: un bâtiment d'accueil plus fonctionnel, des vestiaires adaptés pour les familles et un nouveau bâtiment sanitaire. J'invite tout le monde à utiliser ces espaces et à en prendre soin. Si vous constatez un bris ou un comportement inapproprié, n'hésitez pas à nous en informer ; votre vigilance nous aidera à garder le site propre et sécuritaire pour tous.

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS HIVERNALES

Cet hiver, nos deux soirées « Disco sur glace » ont été un véritable succès. Pour la première fois, nous avons eu le plaisir de collaborer avec le DJ Yannick Bégin. L'ambiance était festive et nous avons eu beaucoup de plaisirs. Lors de la dernière disco, juste avant la semaine de relâche, nous avons ajouté une touche spéciale en offrant café, chocolat chaud, chips et bonbons, pour faire de cette soirée un véritable événement mémorable. Un grand merci à tous ceux qui ont participé!

Le 1^{er} février, plusieurs d'entre vous ont bravé le froid pour participer à notre traditionnelle journée « Plaisirs d'hiver ». Patin libre, hockey, jeux gonflables, feu de camp et tire sur neige : tout était en place pour un après-midi convivial en famille. Café et chocolat chaud étaient aussi offerts gratuitement pour se réchauffer entre deux activités. Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour profiter de cette belle journée.

JOURNÉE DE L'ARBRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Je vous invite à participer en grand nombre à la «Journée de l'arbre et de l'environnement», qui aura lieu le samedi 31 mai, de 9 h à 11 h, à l'hôtel de ville. Comme chaque année, c'est un plaisir pour moi d'être présent sur place, accompagné de membres de notre équipe municipale. Cette activité gratuite est l'occasion idéale de poser un geste concret pour l'environnement. Venez chercher vos arbres et votre compost, offerts gratuitement, et profitez-en pour déposer vos résidus domestiques dangereux (RDD) de façon sécuritaire. C'est un beau moment pour échanger, se mobiliser, et prendre soin ensemble de notre milieu de vie.

FESTIVAL DE LA RELÈVE

Les 13,14 et 15 juin prochains se tiendra le « Festival de la Relève ». Le comité organisateur se dépasse chaque année pour offrir à la population une fin de semaine remplie d'activités amusantes. J'invite tout le monde à venir profiter de cette programmation variée et à encourager nos bénévoles qui y consacrent temps et énergie. Rappelons que tous les profits amassés lors des activités du festival sont utilisés pour la fête de Noël des enfants. À ne pas manquer : la compétition d'hommes forts du dimanche. Nouveauté depuis l'an dernier à Frontenac, cette compétition a impressionné petits et grands par la qualité de l'organisation et le spectacle offert ; je vous promets que cela vaut grandement le déplacement!

Avant de conclure, je tiens à souligner un aspect particulièrement important de notre été : le camp de jour. C'est un service essentiel pour nos jeunes, et nous sommes fiers d'offrir une programmation aussi variée et dynamique. Les activités sportives, culturelles, artistiques, ainsi que celles axées sur l'alimentation, enrichissent l'expérience des enfants et leur permettent de s'épanouir tout au long de la saison. Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers notre équipe d'animateurs, qui, grâce à leur enthousiasme et leur créativité, rendent ces moments inoubliables. Leur travail et leur dévouement sont véritablement remarquables et font une réelle différence pour notre communauté. Je leur souhaite un bel été, rempli de rires et de souvenirs mémorables avec les enfants. Merci pour votre engagement et votre passion!



Sur ce, je souhaite à tous nos citoyens un excellent printemps et un été des plus agréable. Profitez pleinement de cette belle saison, rechargez vos batteries, faites le plein de souvenirs et profitez de tout ce que notre municipalité offre. J'ai hâte de vous croiser sur nos nombreux espaces et lors de nos événements à venir.

Gaby Gendron

Maire de Frontenac

GRAND DÉVOILEMENT !

Plan de développement 2025-2030

Venez découvrir la vision qui guidera notre municipalité pour les années à venir! On vous donne rendez-vous le **27 mai à 19h00** pour lever le voile sur les projets, les priorités et les actions qui façonneront l'avenir de notre communauté. On vous attend en grand nombre !



MARDI LE 27 MAI 2025



19H00



**GRANDE SALLE DE
L'HÔTEL DE VILLE
2430 RUE ST-JEAN**



**POUR TOUS CEUX ET
CELLES QUI VEULENT EN
SAVOIR PLUS SUR
L'AVENIR DE FRONTENAC**



Nouveau!

Programme de
remboursement
partiel de produits
hygiéniques
réutilisables



La Municipalité de Frontenac est fière d'encourager les gestes concrets en faveur de l'environnement en offrant un remboursement partiel sur l'achat de produits hygiéniques réutilisables admissibles, tels que :

- COUPES MENSTRUELLES ET DISQUES MENSTRUELS
- CULOTTES MENSTRUELLES RÉUTILISABLES
- SERVIETTES HYGIÉNIQUES LAVABLES
- PROTÈGE-DESSOUS RÉUTILISABLES
- INSERTIONS ABSORBANTES AMOVIBLES RÉUTILISABLES
- CULOTTES ABSORBANTES LAVABLES POUR ADULTES
- SOUS-VÊTEMENTS PROTECTEURS LAVABLES POUR ADULTES
- COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉS

**Pour tous les détails, conditions
d'admissibilité, exclusions et
procédures de demande :**

visitez notre site web au
www.municipalitefrontenac.qc.ca
ou scannez le code QR .



NOS BUREAUX SE REFONT UNE BEAUTÉ !



Nous tenons à vous informer que des travaux de rénovation auront lieu dans nos bureaux administratifs au cours des prochaines semaines. Il se peut que des ajustements d'horaire aient lieu durant cette période. Nous vous demandons d'être patients et compréhensifs.

Nous avons hâte de vous accueillir dans nos bureaux rénovés et vous remercions pour votre compréhension!



IMPORTANT



La Municipalité de Frontenac procédera, dans les prochaines semaines, à des travaux d'amélioration sur le terrain de l'hôtel de ville.

Deux interventions majeures sont prévues :

- Le remplacement d'un module de jeux
- La construction d'une dalle de béton pour l'installation prochaine du parc de planche à roulettes.

Ces travaux pourraient occasionner des restrictions d'accès temporaires à certaines sections du terrain. Nous sollicitons votre collaboration afin de respecter les balises en place et vous remercions pour votre compréhension.

Nous demandons également aux parents de bien vouloir informer leurs enfants des mesures de sécurité à adopter et de faire preuve de vigilance près des zones en chantier.

Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté d'offrir des espaces de qualité à la population.

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS (TEMPS PLEIN)

La Municipalité de Frontenac est à la recherche d'un responsable des travaux publics pour diriger et coordonner les opérations liées à l'entretien, la maintenance et l'amélioration des infrastructures municipales. Relevant du directeur général, le titulaire du poste aura un rôle clé dans la planification, l'organisation et la supervision des travaux publics.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Superviser l'équipe des travaux publics et assurer la répartition efficace des tâches quotidiennes.
- Planifier, coordonner et participer aux travaux d'entretien et de réparation des routes, bâtiments, parcs et infrastructures municipales.
- Gérer l'entretien et le bon fonctionnement des équipements municipaux (véhicules, machinerie lourde, outils).
- Élaborer des plans d'entretien saisonnier (déneigement, tonte de pelouse, etc.).
- Effectuer le déneigement des routes sous la responsabilité de la municipalité.
- Effectuer la gestion de projets
- Collaborer à la préparation du budget annuel et effectuer le suivi des dépenses du service.
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur ou en soutien à tout autre service municipal.

EXIGENCES DU POSTE :

- Diplôme d'études secondaires (un atout).
- Expérience pertinente dans un poste similaire (un atout).
- Permis de conduire valide (Classe 1 ou 3) avec un bon dossier de conduite.
- Bonne capacité physique et aptitude au travail extérieur en toutes conditions climatiques.
- Capacité à travailler sous pression et à gérer plusieurs dossiers simultanément.
- Habiletés en mécanique, en soudure et en électronique.
- Sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe et en résolution de problèmes.
- Disponibilité pour des horaires variables (jour, soir et nuit) durant la période de déneigement.
- Cours de santé et de sécurité générale sur les chantiers de construction (détenu ou à obtenir).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire compétitif selon l'échelle en vigueur et l'expérience du candidat.
- Avantages sociaux et fonds d'épargne retraite municipal.
- Environnement de travail dynamique et stimulant.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur candidature dès maintenant, par courriel ou en personne, à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

2430 rue St-Jean
Frontenac, Québec
G6B 2S1

Courriel: dg@municipalitefrontenac.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées pour les entrevues.
Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ DES TRAVAUX PUBLICS (TEMPS PLEIN)

La Municipalité de Frontenac est à la recherche d'un employé aux travaux publics pour rejoindre son équipe. Sous la supervision du responsable des travaux publics et du directeur général, la personne en poste aura pour mission d'assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures municipales.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Effectuer l'entretien et la réparation des routes et infrastructures municipales.
- Réaliser l'entretien des parcs municipaux et des bâtiments (tonte de la pelouse, entretien des équipements, déneigement, etc.).
- Effectuer le déneigement des routes sous la responsabilité de la municipalité.
- Conduire et entretenir les équipements municipaux (camions, machinerie lourde, outils divers).
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par ses supérieurs ou en soutien à tout autre service municipal.

EXIGENCES DU POSTE :

- Diplôme d'études secondaires (un atout).
- Expérience pertinente dans un poste similaire (un atout).
- Permis de conduire valide (Classe 1 ou 3) avec un bon dossier de conduite.
- Bonne capacité physique et aptitude au travail extérieur en toutes conditions climatiques.
- Habiletés en mécanique, en soudure et en électronique
- Sens de l'organisation et capacité à travailler en équipe.
- Disponibilité pour des horaires variables (jour, soir et nuit) durant la période de déneigement.
- Cours de santé et de sécurité générale sur les chantiers de construction (détenu ou à obtenir).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire compétitif selon l'échelle en vigueur et l'expérience du candidat.
- Avantages sociaux et fonds d'épargne retraite municipal.
- Environnement de travail dynamique et stimulant.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur candidature dès maintenant, par courriel ou en personne, à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

2430 rue St-Jean

Frontenac, Québec

G6B 2S1

Courriel: dg@municipalitefrontenac.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées pour les entrevues.
Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



RETOUR SUR LE

CAMP DE LA RELÂCHE

Quelle belle première édition pour notre camp de jour de la relâche ! Pendant une semaine, une vingtaine d'enfants ont profité d'une multitude d'activités organisées spécialement pour eux. Merci aux parents pour leurs beaux commentaires. Votre confiance nous touche énormément !

Nos animatrices, Nutella, Pamplémousse et Smoothie ont mis toute leur énergie pour faire de cette semaine une réussite.

Les enfants ont profité pleinement de l'hiver en patinant, en construisant des forts et des bonhommes de neige. Grâce au Festival de la Relève, ils ont également pu faire une sortie au Cinéma Mégantic, un moment fort apprécié ! Entre les bricolages, la cuisine, les parties de bingo et même une heure du conte animée par Madame Valery, chaque journée a été remplie de plaisir !

Ce fût une semaine vraiment amusante. Quel bonheur de retrouver les enfants et d'avoir un avant-goût de l'été qui arrive ! On a déjà hâte de vous revoir au camp de jour !



**Après une première édition
couronnée de succès, nous
sommes ravis de vous annoncer
que le camp de jour de la relâche
sera de retour en 2026!**

UN APRÈS-MIDI RASSEMBLEUR AU BINGO DU MAIRE



C'est dans une ambiance conviviale que s'est tenu le tout premier bingo du Maire, une activité organisée dans le cadre de la démarche pour devenir une Municipalité Amie des Aînés. Près de 25 personnes ont répondu à l'invitation et se sont réunies pour un après-midi de plaisir, de rires et de belles discussions!

Au cœur de cette activité : un moment ludique, mais aussi une précieuse occasion de consulter nos citoyennes et citoyens sur leurs besoins, leurs idées et leurs souhaits pour l'avenir de notre municipalité. Les participants ont pu faire entendre leur voix tout en profitant d'un moment de détente.

Et que dire de notre maire, qui s'est brillamment prêté au jeu en tant qu'animateur de bingo! Sa bonne humeur et son sens de l'humour ont grandement contribué au succès de l'événement.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur enthousiasme! Vous aimeriez que le Bingo du Maire revienne? N'hésitez pas à nous le faire savoir, qui sait, ce n'était peut-être que le début d'une belle tradition!



LA MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC INVITE SES CITOYENS À LA

JOURNÉE DE L'ARBRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

LE SAMEDI 31 MAI 2025
9H À 11H



DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS D'ARBRES

Une distribution gratuite de plants d'arbres aura lieu en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec.



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Il y aura également distribution de compost. Les quantités sont limitées et nous vous rappelons que ce compost ne peut être utilisé dans vos jardins. Il s'utilise seulement pour vos plates-bandes, vos arbres et votre pelouse.



COLLECTE DE VOS RDD

La MRC du Granit sera aussi sur place pour faire la collecte de vos RDD (résidus domestiques dangereux). Vous pouvez donc en profiter pour apporter vos peintures, diluants à peinture, produits en aérosols, piles, pesticides, etc

L'activité se déroulera sur le terrain de l'hôtel de ville de Frontenac au 2430 rue st-Jean à Frontenac. Entre 9h et 11h ou jusqu'à épuisement du compost et des plants d'arbres.



L'équipe du comité organisateur est fière de vous inviter à la 14^e édition du Festival de la relève, un événement familial incontournable qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin prochains.

Une foule d'activités gratuites et de moments mémorables vous attendent !

Le coup d'envoi sera donné vendredi soir à 18h30 avec un bingo pour enfants, suivi à 20h d'une disco silencieuse ouverte à tous: une expérience musicale originale à ne pas manquer !

Le samedi, dès 10h, petits et grands pourront profiter de nombreuses activités : jeux gonflables, mini-golf, zone 0-5 ans, jeux d'évasion, parcours de coffres, maquillage, bar à bonbons, crème glacée et barbe à papa, le tout dans une ambiance festive et colorée.

Le festival se clôturera en force dimanche, de 9h à 15h, avec un impressionnant concours de force présenté en collaboration avec Strongman Corporation Canada — du grand spectacle garanti !

À ne pas oublier : le traditionnel tournoi de balle amical, qui se tiendra vendredi et samedi. L'inscription est de 250 \$ par équipe. Pour participer, contactez David Turmel au 819-582-1601.

Bienvenue à tous !



LIGUE DE BALLE

La ligue de balle molle amicale du jeudi soir sera de retour très bientôt. Une activité qui gagne en popularité! Ce sont 8 équipes qui s'affronteront cette année dès 18h30 sur le terrain municipal. Venez encourager les joueurs, rire et vous divertir! La dynamique équipe du Festival de la relève y sera pour vous servir des rafraichissements.

À bientôt !



Le Festival de la Relève de Frontenac

t'invite à venir t'amuser les

13-14 & 15 JUIN 2025

sous le thème

LÂCHE TON FOU !



**ENTRÉE
GRATUITE**



PROGRAMMATION

VENDREDI 13 JUIN

Tournoi de balle

18H30

pour enfants

20H

Disco silencieuse
pour tous!

BINGO!



SAMEDI 14 JUIN

Tournoi de balle

À PARTIR DE 10H: Mini-golf
Jeux gonflables Zone 0-5 ans

Jeux d'évasions et
parcours de coffres Bar à
bonbons

Maquillage Animation

Slush, barbe à papa
& crème glacée



DIMANCHE 15 JUIN

9H À 15H

Concours musclé
avec la
**STRONGMAN
CORPORATION
CANADA**



**VEZ-VOUS RÉGALER
AVEC LE CASSE-CROUTE
CHEZ TIBI!**

SERVICE DE BAR



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES OR

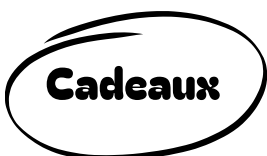
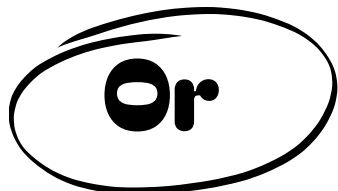


MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES ARGENT





Le Festival de la Relève de Frontenac remercie ses précieux partenaires



Marché Lavallée • Camping Aventure Mégantic • Clinique Dentaire Girard & Laplante • Clinique de denturologie Geneviève et Guy Perreault • Parc de jeux intérieurs Horzone • Les activités féminines de Frontenac



ENTENTE ADMINISTRATIVE ACCÈS AUX LOISIRS À LAC-MÉGANTIC

La Municipalité de Frontenac a conclu une entente administrative avec la Ville de Lac-Mégantic afin de faciliter l'accès de ses citoyens aux services de loisirs offerts par cette dernière. Grâce à cette entente, les frais supplémentaires habituellement facturés aux non-résidents par la Ville de Lac-Mégantic seront désormais assumés directement par la municipalité, et non par les citoyens de Frontenac.

Exception : Le coût de la carte d'accès loisirs de la Ville de Lac-Mégantic demeure à la charge des citoyens.

Avant de s'inscrire à une activité ou de profiter des installations sportives ou de loisir de la Ville de Lac-Mégantic (Centre sportif Mégantic, Centre de ski Mégantic, etc.), les citoyens de Frontenac doivent obligatoirement se procurer **un formulaire d'attestation** au bureau municipal. Ce formulaire est requis pour confirmer votre admissibilité à l'entente.

Pour toute question ou pour obtenir votre formulaire, veuillez passer au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE DES CHIENS : NOUVELLE ENTENTE AVEC PASSEPORT ANIMAL INC.

À la suite des événements survenus l'an dernier, la Municipalité de Frontenac a pris la décision de confier ce mandat à une nouvelle entreprise spécialisée. Une entente a donc été conclue avec Passeport Animal inc., qui prend désormais en charge l'enregistrement des chiens sur notre territoire, ainsi que la gestion des chiens errants, des chiens dangereux et des plaintes s'y rattachant. Tous les propriétaires de chiens doivent enregistrer leur animal, tel que l'exige la réglementation municipale. Cette démarche est obligatoire.

Lorsque le représentant de Passeport Animal inc. se présentera à votre domicile : merci de l'accueillir avec courtoisie, car il est là pour nous accompagner dans l'application de la loi.

Pour enregistrer votre chien : www.passeportanimal.com





MUNICIPALITÉS
RIVERAINES
du lac Mégantic

Unies pour la santé du lac

LAVE TON BATEAU

Procurez-vous votre carte annuelle

Les stations de lavage sont maintenant actives!

Propriétaires d'embarcations, il est temps de vous procurer votre nouvelle carte annuelle valide pour la saison 2025! En obtenant votre carte, vous aurez accès aux stations de lavage afin de contribuer activement à la protection de nos lacs.

La procédure est simple et rapide :

1. Connectez-vous sur le site www.lavetonbateau.com.
2. Remplissez vos informations et enregistrez-vous.
3. Recevez votre nouvelle carte valide, envoyée directement à votre adresse ou récupérez-la à votre bureau municipal.

TARIFS (frais de transaction et taxes en sus):



Résidents : 30\$



Non-résidents : 200 \$



Non-résidents (locataire marina) : 50\$



www.lavetonbateau.com



819-614-3526



LE SAVIEZ-VOUS?



Il est maintenant possible de recevoir une notification par courriel lors de la vidange de votre installation septique. Pour vous inscrire, remplissez simplement le formulaire disponible sur le site de la MRC du Granit.

Rappel : la période de vidange à Frontenac s'étend du 20 juillet au 23 août 2025. Assurez-vous que les couvercles de votre fosse soient facilement accessibles. Pour en savoir plus, consultez le guide Info-Collectes de la MRC du Granit.

COMMENT BIEN SE PRÉPARER POUR LA VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

- Les deux couvercles sont bien déterrés et les fosses avec des capuchons (vissés) doivent être prédévissés, mais non enlevés.
- Numéro de porte visible.
- La cour de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse.
- Barrière ouverte et dégagement de 10' (3m) en largeur.
- Branches nuisibles coupées et dégagement de 13' (4m) en hauteur.
- Corde à linge, vélos, jouets retirés de la cour.
- Chien attaché et aucun animal ne doit être à proximité.
- Les propriétaires ou les occupants ne sont pas tenus d'être présents lors de la vidange. La compagnie laissera sur place un avis indiquant que la fosse a été vidangée ou était non dégagée.



Visionnez la capsule **Préparer sa vidange de fosse septique** disponible sur la chaîne YouTube de la MRC.



Politique Familiale Municipale et Municipalité Amie des Aînés

La Municipalité de Frontenac a officiellement lancé une démarche visant à élaborer une Politique Familiale Municipale (PFM) ainsi qu'une politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) à l'automne 2024. Ce projet a pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des familles et des aînés, en créant un environnement inclusif et adapté pour toutes les générations.

Dans le cadre de cette démarche participative, la municipalité a déjà réalisé deux consultations citoyennes, permettant de recueillir des idées et des préoccupations directement de la population.

La dernière étape pour recueillir les opinions et suggestions des citoyennes et citoyens se déroule actuellement sous la forme d'un sondage en ligne. La municipalité invite ses citoyennes et citoyens à participer en grand nombre! Votre participation à ce sondage est essentielle pour orienter les actions futures de la municipalité. En partageant vos idées, vous contribuez activement à façonner un milieu de vie qui reflète les besoins et les aspirations de notre communauté.

Pour en savoir plus sur le projet et accéder au sondage, visitez la page dédiée :



www.municipalitefrontenac.qc.ca/pfm_mada/

SCANNEZ LE
CODE QR



Merci de votre engagement envers l'avenir de Frontenac!



LES BONS GESTES POUR LE BAC BRUN

Le bac brun est un outil précieux pour réduire nos déchets et valoriser les matières organiques. Mais encore faut-il bien l'utiliser! Trop souvent, des erreurs de tri nuisent au bon traitement des matières. Rappel important : aucun sac n'est accepté dans le bac brun, qu'il soit en plastique, biodégradable ou même compostable. Les matières doivent être déposées directement dans le bac ou dans du papier journal. Pour vous aider à y voir plus clair, voici un rappel simple et visuel de ce que vous pouvez (et ne pouvez pas) y déposer. En adoptant les bons réflexes au quotidien, vous contribuez activement à la protection de l'environnement. Merci de faire votre part!

Collecte du bac brun



Matières interdites

Animaux morts, RDD, bouchons de liège, plastique, couches, médicaments, papier ciré, etc.

Matières acceptées



RÉSIDUS DE CUISINE

- Restes de table, aliments périmés (sans emballage)
- Viandes, poissons et fruits de mer incluant les os, les coquilles, les carapaces et les arêtes
- Restes de café moulu et filtre, sachets et résidus de thé ou tisane



RÉSIDUS DE JARDIN

- Fleurs, plantes, mauvaises herbes, résidus de jardinage et chaume
- Très petites branches (diamètre inférieur à un crayon)
- Sciure, copeaux, écorces



PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Contenants et verres en carton (sans pellicule de plastique)
- Boîtes de carton souillées (pizza, poulet, etc.)
- Papiers souillés (nappes en papier, serviettes de table, essuie-touts, mouchoirs, etc.)

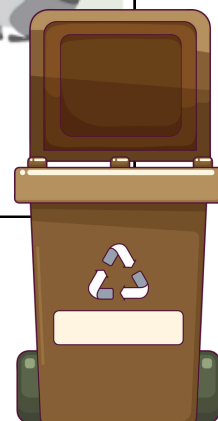


AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES

- Nourriture, litière et excréments d'animaux domestiques
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Cendres refroidies (au moins 4 semaines avant le bac brun)



Les sacs biodégradables ou oxobiodégradables sont interdits.
Les sacs compostables sont également interdits.



Collecte de la récupération

Deux principales questions à se poser avant de déposer un objet dans le bac de récupération :

Est-ce un **contenant, un emballage ou un imprimé**?

Oui



Non



Le site Web et l'application **ÇA va où?** de RECYC-QUÉBEC permettent d'identifier rapidement le bon endroit pour chaque matière.

ALORS IL EST IMPORTANT DE :

- Vider et rincer légèrement les contenants ;
- Retirer les couvercles des pots et contenants (sauf les petits bouchons) ;
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte) ;
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac ;
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

EXEMPLE DE CONTENANTS ET D'EMBALLAGES

- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets préparés, et à emporter

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier



NE PAS METTRE DANS LE BAC DE RÉCUPÉRATION

- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Sac poubelle, sac à compost
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu
- × Seringue (les rapporter à votre pharmacie)
- × Emballages de protection en polystyrène
- × Aérosols (voir page 9, RDD)
- × Pile (voir page 9, RDD)
- × Contenants de peinture et d'huile (voir page 9, RDD)
- × Cigarette électronique (voir page 9, RDD)

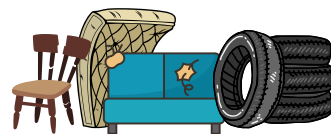
BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC ?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

JEUDI 29 MAI 2025

LES ENCOMBRANTS SUIVANTS SERONT ACCEPTÉS LORS DE LA CUEILLETTE:



- Les appareils ménagers (cuisinière, machine à laver, lave-vaisselle, etc.)
- Le mobilier d'ameublement (table, chaise, sommier, matelas, table de chevet, armoire, divan, fauteuil, salon de jardin, etc.);
- Les appareils de chauffage et sanitaires (radiateur, chaudière démontée, réservoir d'eau chaude ou d'huile vide, lavabo, baignoire, toilette, etc.);
- ⚠ • Les matériaux de construction jusqu'à concurrence d'un mètre cube (1m³) ou cinquante kilogrammes (50kg). (porte, cadre de porte, fenêtre, revêtement de sol, armoires de cuisine et de salle de bain, etc.);
- ⚠ • Les résidus verts (seules les branches d'arbres attachées en ballots d'un diamètre n'excédant pas cinq centimètres (5cm) et dont la longueur est inférieure à un mètre (1m) seront acceptées);
- Les pneus sans jantes;
- Les tubulures acéricoles attachées en ballots jusqu'à concurrence de vingt-cinq kilogrammes (25kg);
- Les objets divers (vélo, poussette, table à repasser, appareil d'exercice, ventilateur, lampe, rideau, stores, barbecue, etc.).

LES MATIÈRES SUIVANTES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME DES ENCOMBRANTS ET NE PEUVENT DONC ÊTRE ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE RÉGULIÈRE :



- Les déchets;
- Les matières recyclables;
- ⚠ • Les matières organiques (à l'exception des branches d'arbres d'un diamètre n'excédant pas cinq centimètres (5cm) et dont la longueur est inférieure à un mètre (1m);
- ⚠ • Les matériaux de construction excédant un mètre cube (1m³) ou cinquante kilogrammes (50kg);
- Les pneus avec jantes;
- Les petits appareils électriques (micro-ondes, aspirateur, télévision, ordinateur, matériel HI-FI, etc.);
- Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateur, congélateur, appareil de climatisation, etc.);
- Les résidus domestiques dangereux.

LE CHIFFONNIER (LA RESSOURCERIE DU GRANIT) RÉCUPÈRE GRATUITEMENT LES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES (819-583-6615).





Fraudes téléphoniques signalées à Frontenac : restons vigilants

Au cours des dernières semaines, certains citoyens de Frontenac ont rapporté avoir été ciblés par une tentative de fraude téléphonique particulièrement préoccupante. Des individus malintentionnés prétendent être mandatés par la municipalité et cherchent à entrer dans les résidences sous prétexte d'inspecter le grenier, affirmant qu'il semble « vieux » ou qu'il pourrait poser problème. Bien entendu, il s'agit d'une arnaque.

La municipalité souhaite donc rappeler à toute la population que jamais elle ne mandate d'inspections domiciliaires sans un avis officiel clair, écrit, et généralement précédé d'une communication formelle (avis dans le journal municipal, envoi par la poste, etc.).

En présence d'une telle situation, quelques réflexes peuvent vous protéger :

- **Ne laissez entrer personne chez vous sans avoir vérifié son identité et la légitimité de sa visite.**
- **Ne donnez jamais d'information personnelle au téléphone, même si la personne semble bien informée.**
- **Si vous recevez un appel ou une visite suspecte, raccrochez immédiatement ou refusez l'accès, puis communiquez avec la municipalité ou avec la Sûreté du Québec.**

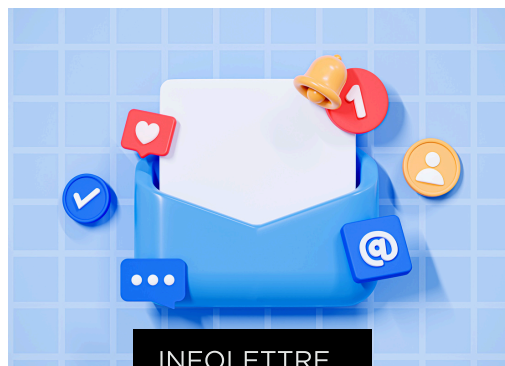
Les fraudeurs peuvent employer différents prétextes pour gagner la confiance de leurs victimes : grenier, chauffe-eau, panneau électrique, formulaire à signer. Leur approche peut varier, mais l'objectif reste le même : obtenir un accès non autorisé à votre domicile ou à vos informations personnelles. Il est donc essentiel de rester prudent, peu importe le motif invoqué.

Nous remercions les citoyens qui ont pris le temps de signaler la situation rapidement, ce qui a permis de relayer l'information sur nos plateformes numériques et de mieux protéger la communauté. Nous vous encourageons à en parler à vos proches, particulièrement aux personnes âgées ou vivant seules, qui peuvent être plus à risque.

En cas de doute, n'hésitez jamais à nous contacter.

RESTEZ INFORMÉS!

Restez informés sans effort tout au long de l'année ! Nous vous offrons plusieurs moyens pratiques pour suivre les actualités de notre municipalité. Que vous préfériez notre site internet, notre page Facebook ou notre infolettre, restez connectés en un clin d'œil. La facilité d'être informé, à portée de clic. Surveillez également votre boîte aux lettres, c'est aussi de cette façon que nous vous envoyons les avis importants, votre journal municipal et les dates des événements importants.



INFOLETTRE

Consultez notre site internet afin de vous inscrire à notre infolettre. En y inscrivant votre adresse courriel, vous serez informé rapidement lors d'un nouvel avis, d'une modification aux heures d'ouverture ou d'une nouvelle publication.

Pour vous inscrire, consultez notre site internet et rendez-vous au bas de la page. Inscrivez-votre adresse courriel pour vous abonner.



PAGE FACEBOOK

Abonnez-vous à notre page Facebook de la Municipalité de Frontenac pour suivre notre fil d'actualité et connaître nos événements. Nous avons également un tout nouveau Instagram.



Municipalité de Frontenac



Municipalité de Frontenac



Biblio La Reliure de Frontenac



SITE INTERNET

Consultez régulièrement notre site internet afin de prendre connaissance des dernières nouvelles, les différentes informations, ou des documents sur les dossiers de votre municipalité. Vous y trouvez les procès-verbaux des séances du conseil municipal, les règlements, les avis publics, les bulletins municipaux et bien plus.

www.municipalitefrontenac.qc.ca



SÉCURISEZ VOTRE PISCINE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2025!

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUTOUR DES PISCINES RÉSIDENIELLES EST PRIMORDIALE. CHAQUE ANNÉE, DES ACCIDENTS TRAGIQUES SURVIENNENT DANS LES PISCINES EN RAISON DE LA NÉGLIGENCE DES MESURES DE SÉCURITÉ. LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A INSTAURÉ DES RÈGLES STRICTES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES JEUNES ENFANTS. CES NOUVELLES NORMES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2025.

VISITE D'INSPECTION ÉTÉ 2025

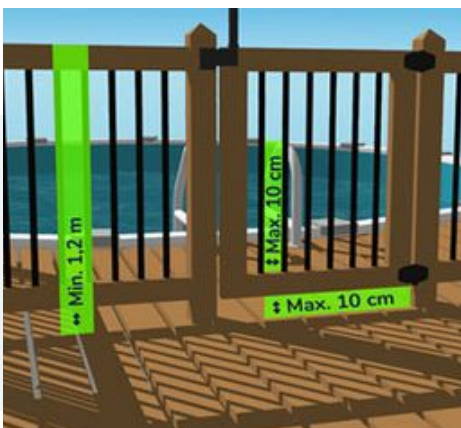
Durant l'été 2025, notre inspecteur en bâtiments et environnement se rendra à chaque résidence possédant une piscine pour valider la conformité des installations. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre votre piscine en conformité avec les nouvelles normes en vigueur. Après cette date, des amendes pourraient être émises au propriétaire dont la piscine ne respecte pas les règles.

Pour plus de détails et des outils pratiques,

consultez le site web du
Gouvernement du Québec :
www.quebec.ca/piscinesrésidentielles

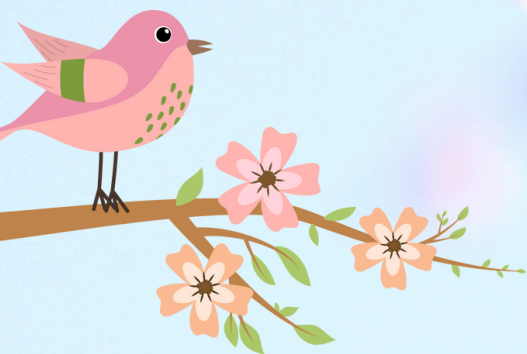
Vous avez une piscine?

Aidez-nous à mettre à jour notre registre municipal en remplissant un court sondage en ligne. Vous pouvez scanner le code QR ou vous rendre sur notre site internet dans la section: Urbanisme et permis.



Pour toute question supplémentaire, contactez la municipalité par courriel à adm@municipalitefrontenac.qc.ca ou par téléphone au 819-583-3295 poste 101.

BIBLIOTHÈQUE LA RELIURE



Avec le retour du beau temps, venez faire le plein de lecture et d'inspiration à votre bibliothèque municipale. Que ce soit pour profiter d'un bon livre au soleil ou pour faire de belles découvertes en famille, La Reliure est l'endroit tout désigné!

Et si vous osiez l'heure du conte?

Que ce soit prévu d'avance ou une envie de dernière minute, vous êtes toujours les bienvenus à l'heure du conte! Les réservations sont appréciées, surtout lors de nos heures du conte spéciales où de petites surprises attendent les enfants, mais il n'est jamais trop tard pour se joindre à nous. Un simple appel la veille ou le matin même suffit (vous pouvez laisser un message), et nous serons ravis de vous accueillir.

Chaque séance est une belle occasion de faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants, tout en partageant un moment complice et créatif en famille. Venez vivre la magie des histoires... et semer, tout doucement, le goût de lire!

Prochaine heure du conte

Samedi le 17 mai 2025 à 10h



Horaire de la bibliothèque

Lundi: 18h30 à 20h

Mardi: 9h à 12h

Mercredi: 13h à 15h & 18h30 à 20h

Samedi: 9h30 à 12h

Pour nous joindre:

- 819-583-3295 poste 103
- biblio085@reseaubiblioestrie.qc.ca

Équipe municipale

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

MAIRE: Gaby Gendron

CONSEILLERS :

Siège no. 1 : Lucie Boulanger: Route 161

Siège no. 2 : Mélanie Martineau: Route 161 et Rue La Fontaine

Siège no. 3 : René Pépin: Village

Siège no. 4 : Sonya Provost: 3 ième Rang, 4 ième Rang et Route Trudel

Siège no. 5 : Andy Maheux: Route 204 et 5 ième Rang

Siège no. 6 : Marcel Pépin: Route 204 et Chemin du Barrage

EMPLOYÉS :

Directeur général et greffier-trésorier : Jean-Sébastien Roy

Directeur général et greffier-trésorier adjoint : Bruno Turmel

Secrétaire administrative : Manon Dupuis

Coordonnatrice aux loisirs, aux sports et à la culture : Julie Paré

Responsable des travaux publics : Gilles Roy

Employée des travaux publics : Marie-Julie Blais

Responsable entretien des parcs : Niko Quirion-Côté

Inspecteur en bâtiment et environnement : Richard Giguère

Opérateur eau potable : Guillaume-Charles Coutu et Benoît Coutu

Responsable des eaux usées : Yvan Mathieu

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi :

De 9h00 à 12h00

De 13h00 à 16h30

Vendredi :

De 9h00 à 12h00

De 13h00 à 16h00

Téléphone : (819) 583-3295

Télécopieur : (819) 583-0855

Courriel : adm@municipalitefrontenac.qc.ca

Site internet : www.municipalitefrontenac.qc.ca